



Frais dossier préservation coliving ROOf Lille

Par poupoul

Bonjour

La nouvelle enseigne coliving Lille ROOF demande 300 ? de frais de préservation pour logement sept 2024 pour me proposer apt en juin. Ont ils le droit?
Merci

Par CToad

Bonjour,

Après avoir regardé leur site, c'est semble t il plus un service hôtelier ou para-hotelier qu'un bailleur traditionnel. Donc oui, ils peuvent imposer ce type de conditions contractuelles.

Cordialement,

CToad